

CONSEIL DE QUARTIER Ouest des pentes
Compte rendu de la réunion du Jeudi 7 janvier 2021
à 19h00 en visio conférence

Version 2

Présent(e)s : Liste communiquée par la Mairie (Impossible de faire l'état des présents, environ 20 personnes).

Il est à noter de nombreux nouveaux participants à ce CDQ, en particulier des habitants du bas des pentes : La Martinière, quai St Vincent. Pas de représentant de la Mairie.,

Excusé(e): 0

Présidence du Conseil de Quartier : Dominique Dalin & Didier Labbe

Secrétaire : Anne-Marie Neulat

Elu référent : Benoît SCIBERRAS

Réunion mensuelle : le 1er jeudi du mois à 19h (lieu à préciser à chaque réunion)

Jeudi 7 janvier 2021 à 19h par visioconférence

Ordre du jour :

1. Présentation de l'état d'avancement du projet APICQ « qu'elle est verte ma colline » (nom à valider)
(20 minutes)
2. Compte rendu de la rencontre en mairie du 1°, des bureaux des conseils de quartier
(20 minutes)
3. Position du conseil de quartier pour la réaffectation du parking du jardin des chartreux (Réunion du 11 janvier) (10 minutes)
- 4 - Problèmes liés au stationnement dans l'arrondissement et à la circulation sur les quais de Saône
(20 minutes)
4. Questions diverses :
(20 minutes)

Dominique DALIN et Didier LABBE

(*) : **CDQ**= Conseil De Quartier

(**) : **APICQ**= Appel à Projets en faveur des Initiatives des Conseils de Quartier

(***) : MIF = Micro Implantation Florale

1. Présentation de l'état d'avancement du projet APICQ « qu'elle est verte ma colline » :

- Ce projet APICQ a été travaillé durant le mois de confinement de novembre/décembre, avec le CDQ, soit en réunions visio, soit sous forme de « diagnostique en marchant ».
- Périmètre du projet : Lyon 1er : quartier des Pentès Ouest, de la place Morel au jardin des Chartreux.
- L'idée retenue est un projet utilisant la végétalisation comme point d'animation du quartier.
 - o Recenser et améliorer les espaces verts existants
 - o Créer de nouveaux points de végétalisation
 - o Présenter l'existant et les projets au cours d'une journée d'animation en mai avec une implication des habitants. Ce projet doit rassembler les habitants, des associations, différentes classes d'âges, des lycéens, les Subsistances ...
 - o Un « guide pratique de végétalisation » sera remis aux participants à la fin de l'animation avec des adresses utiles, des conseils, des noms d'associations, pour créer soi-même un espace de végétalisation sous différentes formes. Ce guide a vocation à être conservé et utilisé à long terme.
- Le budget pour un dossier APICQ est de 5K€ et le dossier doit être remis le 25 janvier à la mairie. Ce budget doit couvrir : la communication de l'évènement, l'impression du guide pratique, l'animation de la journée en mai.
- Equipe projet de volontaires, en coordination avec Didier Labbe et Dominique Dalin : Laure Caquot, Christine Leprince, Anne-Marie Neulat.
- Remarque des nouveaux membres du CQD :
 - o Concernant les MIFs (***) : il est noté la difficulté d'entretien, et les incivilités. Laure rappelle que désormais une MIF doit rassembler 5 foyers.
 - o Les Subs nous informent qu'ils restent très intéressés par les projets de végétalisation du CDQ Ouest des pentes.
 - o Il reste à connaître le niveau d'implication de La Mairie : Une réunion est prévue sur ce sujet.

2. Compte rendu de la rencontre en mairie du 1° avec les bureaux des conseils de quartier (synthèse de la rencontre du 4/1/21 avec Laurence Hugues, et les 3 bureaux des CDQ)

- Modalités d'actions et d'échanges avec les CDQ précisées par Laurence Hugues : Laurence Hugues a indiqué que les bonnes pratiques, des fiches méthodologiques et autres sont en ligne sur le site de la ville de Lyon et rappelle le rôle des CDQ dans la concertation de projet, l'amélioration du cadre de vie, les diagnostics en marchant, etc...
- Un nouveau règlement intérieur du conseil d'arrondissement a été approuvé par la Mairie. Les fonctionnements des CdQ et des conseils territoriaux y figurent. Il est prévu que chaque CDQ puisse poser des questions à chaque réunion du conseil d'arrondissement du 1er selon les conditions suivantes : une question par CDQ transmise au plus tard 15 jours ouvrés avant la date de réunion.

- Un groupe de travail des élus a été constitué afin de travailler et apporter des modifications sur la charte des CDQ. Fin janvier, une première restitution du travail sera envoyée aux CDQ pour avis, propositions et corrections. Ce document permettra d'avoir un cadre entre les élus et les CDQ et de poursuivre les échanges. Il devra ensuite être incorporé au RI du CDQ
- Laurence Hugues propose de travailler sur une feuille de route annuelle (avec les grands chantiers d'aménagement + les projets particuliers). Didier précise que la feuille est un outil de gestion et de suivi des projets du conseil de quartier. Il indique qu'il semble nécessaire de réduire et limiter les axes de cette démarche, car on observe la difficulté de mobiliser des personnes sur des durées trop longues. Compte tenu des sujets évoqués lors des réunions du conseil de quartier et des questions qui mobilisent régulièrement les habitants, il propose de réfléchir sur les thèmes suivants : végétalisation, mobilité et stationnement, immobilier : « gentrification » Bien entendu, il ne s'agit que de propositions. Les membres sont invités à faire retour de leurs avis et proposition. Il faudra lors de la prochaine réunion consolider les idées et initiatives.
- L'objectif étant que chaque CDQ édite sa feuille de route pour la finaliser avec les élus référents sur un temps commun lors de la prochaine Assemblée générale du mois de mars.

Présentation des projets APICQ

Seul notre conseil de quartier a présenté son projet (voir plus haut) Les 2 autres CDQ ont fait savoir qu'ils regrettaient de ne pas être associés. Il a été répondu qu'il n'était pas trop tard et que s'ils voulaient se joindre à notre initiative, il n'y avait pas de problème. En revanche, il est clair que nous ne retarderons pas notre projet.

Préparation de l'Assemblée Générale :

- La Mairie propose les dates suivantes : le jeudi 11 mars à 18h30, le samedi 13 mars après-midi, ou le mardi 16 mars à 18h30. (Réflexion sur le lieu en cours)
- L'organisation de l'AG se déroulera notamment de la façon suivante : accueil des nouveaux adhérents, ateliers de travail, adoption de la charte, élaboration de la feuille de route et renouvellement des bureaux.
- Un mail doit être envoyé à tous pour annoncer l'AG.
- L'ordre du jour restera participatif.

Points divers

- Souhait de faire des temps communs entre les 3 CDQ, une fois par trimestre.

3. Position du CDQ pour la réaffectation du parking du jardin des chartreux (Réunion du 11 janvier)

- Rappel de Didier : suppression du campement début décembre 2020, et interdiction de stationner sur toute la longueur du parking côté jardin des Chartreux.
- Dominique Dalin expose le problème lié à la gratuité du stationnement dans les pentes du 1^{er} arrondissement : ce qui incite les habitants du 4^{ème} et du 2nd arrondissement à venir se garer dans le 1^{er} aggravant la situation avec le phénomène de « voitures ventouses ». Cette situation est à mettre en perspective avec l'avenir du stationnement sur les cours Gal Giraud et boulevard de la Croix-Rousse coté Saône.
Des expériences dans d'autres arrondissements montrent qu'un stationnement payant permet une plus grande fluidité du stationnement. Outre l'adhésion au « droit résident annuel » qui permet de bénéficier d'un stationnement à un tarif préférentiel (forfait) dans le secteur de résidence du riverain, il est possible de mettre en place un tarif adapté aux ressources de chacun. Pour rappel : très peu de places de stationnement sont disponibles dans l'Ouest des pentes, contrairement au côté Rhône qui dispose du « parking du gros caillou ». Et de nombreuses places de stationnement sont transformées en parking à vélos, ou à trottinettes, comme sur la place Rambaud
- Sur le parking du jardin des Chartreux, des participants proposent de rendre payant le parking en épis existant coté cours Giraud, et de supprimer la barrière en place côté jardin pour inclure l'espace dans un parcours de santé.
- **Rappel** : réunion de la Mairie du 1^{er} le 11 janvier via FACEBOOK sur l'avenir de ce stationnement sur le Cours Gal Giraud

4 - Problèmes liés au stationnement dans l'arrondissement et à la circulation sur les quais de Saône

- Les habitants du bas des pentes (La Martinière et Saint Vincent) alertent sur les nuisances liées à un nouvel « aménagement transitoire » : 2 voies vélo, non utilisées, et suppression de toute forme de stationnement. (Y compris pour les livraisons, déchargements, déménagements, et /ou handicapés). Le stationnement pour handicapés devant la pharmacie a même été transformé en parking à vélo. L'hôtel Saint Vincent ne dispose plus d'aucun espace de chargement/déchargement. Et aucune trottinette ne stationne sur les emplacements enlevés aux voitures à leur profit.
- Cette expérimentation a été faite sans aucune concertation avec les habitants et commerçants qui n'ont pas, non plus, connaissance d'une date de fin.

- Un collectif des habitants de la Martinière a été créé et un courrier adressé à la Mairie d'arrondissement, Mairie centrale et à la Métropole, car, d'après les informations recueillies par ce collectif, il semblerait que cette rue dépende de la Métropole (*à valider*) . Pas d'information à ce jour. (Faire passer copie de ce courrier à Didier Labbe)
- Quai Saint Vincent, la circulation intense et en excès de vitesse important crée de nombreuses nuisances perturbantes pour les habitants. Un mail a été adressé à ce sujet, et Didier Labbe le transmettra avec appui du conseil de quartier.
- Les habitants déplorent une augmentation des arches à vélos et Velov sans réelle utilité sur la place face à la passerelle de l'homme de la Roche (dite « place sans nom »), ainsi qu'un parking à trottinettes implanté place Rambaud et non utilisé.
- Didier précise qu'une nouvelle procédure permet au CDQ de poser officiellement une question à la Mairie : à utiliser pour l'aménagement Martinière/saint Vincent et ses différentes nuisances, et demander comment sont gérés les emplacements pour vélos. Il propose, comme pour le quai Saint-Vincent de saisir directement l' élu référent afin de demander une réunion de concertation.

5. Questions diverses :

- En fin de réunion, suite à la découverte de l'existence d'un P.C. rue de la Tourette pour un immeuble d'habitations à la place de box de stationnement, la question est posée sur les projets de la Mairie en matière d'immobilier, et les possibles actions du CDQ dans ce domaine, comme dans les projets d'aménagements.
